

2 6 0 4 0 3 6



COMMUNE DE : LA VILLEDIEU DU CLAIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 AVRIL 2026**

Le vingt avril deux mille vingt-six à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de LA VILLEDIEU DU CLAIN se sont réunis à la mairie sous la présidence de :

Madame SÉNELÉ Myriam, maire

**Présent(e)s : Mme SÉNELÉ Myriam, Mme BEAUVAIS Sylviane,
M. HIERONIMUS Cyrille, Mme LOCTEAU Carine, Mme GUDE Corinne,
M. GENET Philippe, M. ARPIN Laurent, M. GENET Dominique,
Mme ROBIN Darlène, Mme AUMONIER Céline, Mme HIERONIMUS
Stéphanie, Mme FILLON Myriam, M. BAROT Adrien, M. COIFFARD Anthony,
M. BLANCHARD Renaud, M. LOCHOU Antoine, Mme BRUNET Stéphanie**

**Pouvoirs : M. GAUTREAU Kylian donne procuration à Mme LOCTEAU Carine
Mme GASTARD Dorothée donne procuration à M. HIERONIMUS Cyrille**

Absent (e) :

Secrétaire de séance : Mme GUDE Corinne



Tarifs cantine scolaire année scolaire 2026-2027

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de reconduire l'application d'une tarification sociale, à trois tranches, selon le quotient familial de la CAF, comme suit :

Quotient Familial (QF)	Prix repas
QF ≤ 1000	1 €
1001 < QF ≤ 1 300	3.17 €
QF > 1 300	3,26 €

Le prix du repas des adultes reste inchangé.
Il est fixé à 4.30 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Fait à LA VILLEDIEU DU CLAIN, le 20 avril 2026

AR Prefecture

La Maire
Myriam SÉNELÉ

086-218602902-20260420-2604036-DE
Reçu le 23/04/2026



AR Prefecture

086-218602902-20260420-2604036-DE
Reçu le 23/04/2026